

	Réunion du Conseil scientifique de l'EHESP 24 novembre 2017 Compte-rendu synthétique et relevé de décisions	<i>Référence</i>	CS_novembre_2017
		<i>Date d'application</i>	24/11/2017
		<i>Version</i>	1

Validation

	Rédigé	Vérifié	Validé
Date	24/11/2017	31/01/2018	12/02/2018
Prénom nom (ou nom de l'instance)	S. Kitar	D. Polton – M. Coat – B. Jégou	D. Polton – M. Coat – B. Jégou

Membres présents

Sylvaine Cordier - Christophe Barlet- Valérie Hamdi – Dominique Lagadic – Pierre Le Cann – Barbara Le Bot - Nolwenn Le Meur Rouillard - Claude Martin - Philip Milburn - Rolland Olivier – Isabelle Ville - Dominique Polton - Frédérique Quidu – Samuel Thomas – Rolland Ollivier

Membres absents excusés

Catherine Bonvalet – Lola Neufcourt – Philippe Colombat – Tobias Kurth - Robert Barouki – Karine Gallopel-Morvan

Personnes de l'EHESP

Laurent Chambaud - Sarah Kitar – Christophe Lerat – Bernard Jégou – Anaïs Bourgeois

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
Approbation de l'ordre du jour	<p>Dominique Polton introduit la séance, excuse les absents et cite les procurations. Elle accueille les <u>nouveaux membres élus</u> (Samuel Thomas et Lola Neufcourt représentants des doctorants, ainsi que Valérie Hamdi, représentante des ingénieurs de recherche).</p> <p>L'ordre du jour est approuvé. Les modalités de <u>validation du compte-rendu</u> par voie électronique sont maintenues.</p> <p>Dominique Polton informe les membres de la <u>démission de Karine Gallopel-Morvan</u>, qui représentait les enseignants-chercheurs au Conseil scientifique. Bernard Jégou indique que cette démission regrettable fait suite à la décision qu'il a prise de nommer Judith Mueller qui est la directrice adjointe du Réseau Doctoral en Santé Publique -RDSP pour représenter l'EHESP au sein du Conseil de l'Ecole Doctorale sciences Economiques et sciences De Gestion (EDGE) de l'Université Bretagne Loire (UBL). En effet, s'il ne peut y avoir de représentant du RDSP dans toutes les écoles doctorales (ED) partenaires, il s'agit ici de la première ED qui a proposé une représentation de l'EHESP dans son conseil. Cette décision s'inscrit par ailleurs dans le contexte de l'évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) et de l'accréditation conjointe des thèses à venir, UBL étant la première Comue à accepter cette accréditation des doctorats avec l'EHESP Cette ouverture méritait d'être marquée d'une représentation officielle du RDSP au sein du Conseil d'EDGE. Pour les autres ED de l'UBL, la composition des conseils est une question difficile pour assurer une représentation exhaustive des disciplines et institutions, selon les statuts de chacun des membres.</p>	
Accueil des nouveaux élus et actualités de l'EHESP	<p>Laurent Chambaud présente les actualités de l'EHESP.</p> <p>Mouvements de personnels : Alessia Lefébure a pris ses fonctions le 1^{er} juillet 2017 en tant que <u>Directrice de Etudes</u> (DE), et Hubert Jaspard (directeur d'hôpital) est Directeur adjoint de la DE depuis la mi-septembre. Pierre Le Cann a pris les fonctions de Directeur du Département santé-environnement-travail et génie sanitaire (<u>DSETGS</u>) le 1^{er} octobre dernier, à la suite de Denis Zmirou qui assure des missions auprès du directeur avant de prendre sa retraite en février 2018. En prévision du départ en retraite en mars prochain de Roland Ollivier (Directeur de <u>l'Institut du Management</u>), un processus de recrutement est en cours. Régine Ducos (Directrice des <u>Relations internationales</u>) rejoindra en janvier 2018 un organisme de développement international</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>allemand. Deux départs <u>d'enseignants-chercheurs</u> du département SHS sont annoncés et correspondent à des poursuites de carrières très intéressantes : Jeanine Pommier a rejoint le Centre européen de prévention et contrôle des maladies (ECDC) à Stockholm et Agnès Ducros dirigera l'observatoire national de la protection de l'enfance à Paris. Une réflexion doit être menée pour les prochains recrutements sur ces thématiques autour de la prévention et de la promotion de la santé</p> <p>Evaluations : Les rapports d'auto-évaluation pour le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (<u>HCERES</u>) ont été déposés pour le Réseau doctoral en Santé publique (RDSP), le Master of Public Health (MPH) et l'équipe d'accueil Management des organisations de santé (MOS). Les autres équipes labellisées ont été évaluées dans la vague bretonne par le HCERES. La visite du comité d'expert est prévue en avril. L'Université Sorbonne Paris Cité (USPC) a également déposé son rapport d'auto-évaluation. Pour la <u>labellisation européenne</u> « Human Resources Strategy for Researchers » (HSR4R), une enquête interne a été effectuée comme demandé auprès de la communauté de recherche. Le dossier a été remis à la commission européenne mi-novembre et la labellisation est espérée prochainement, ce qui permettra de favoriser l'obtention de financements de l'Union Européenne dans le cadre d'appels à projets de recherche.</p> <p>Nouveautés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'EHESP sera membre de <u>l'Institut National des Données de Santé (INDS)</u>. Un arrêté officialisant cette adhésion sera publié prochainement. Une <u>mission d'expertise en soins primaires</u> est mise en place pour 3 ans, avec l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (IRDES) et la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). Cette mission est confiée à Yann Bourgueil, qui sera rattaché avec l'équipe d'accueil MOS et l'IDM. Il sera basé dans les locaux parisiens de l'EHESP. Il travaillera également en lien avec les autres composantes de l'Ecole, notamment le Département Méthodes quantitatives en santé publique (METIS). Il s'agit de développer les capacités de travail autour de l'ambulatoire et du parcours de soins, et ainsi réfléchir à la mise en place d'une chaire de recherche sur ces questions. La <u>chaire prospective en santé</u>, financée par le groupe MNH (Mutuelle Nationale des Hospitaliers), est en place depuis juin. Claude Sicotte est le titulaire et il a mis en place un comité consultatif en septembre dernier <p>Réponses à appels à projets : Un projet de site de recherche intégrée sur le cancer (<u>SIRIC</u>) a été déposé à la suite d'un appel à projets de l'Institut National du Cancer (INCA). Ce projet, dont les résultats sont attendus</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>pour la fin d'année, a supposé une forte implication de l'EHESP sous la coordination de Bernard Jégou. L'EHESP est également associée à un projet <u>d'Institut Hospitalo Universitaire (IHU)</u>, porté par le CHU de Rennes. Dans un contexte ultra-compétitif, et dans la mesure où l'INSERM ne souhaite pas soutenir ce projet, la question se pose de la poursuite de cette candidature.</p> <p>Partenariats : L'EHESP a signé un partenariat avec <u>l'Institut National de la Consommation (INC)</u>. Cela permettra notamment de valoriser les données scientifiques auprès du grand public, notamment au travers de la revue « 60 millions de consommateurs ».</p> <p>L'EHESP se rapproche de <u>l'Institut de santé publique, d'épidémiologie et de développement (ISPED)</u>, dirigé par Geneviève Chêne, de l'Université de Bordeaux. Ces deux écoles de santé publique ont une place importante en France et leur coopération est à développer, notamment au travers de prises de position commune, comme dans le cadre de la stratégie nationale de santé où ils proposent un plaidoyer commun pour le développement de formation en santé publique.</p> <p>Des coopérations existent depuis plusieurs années avec <u>l'Université technologique de Compiègne (UTC)</u>, et devrait se diversifier. La forme que prendra le partenariat sera examinée lors d'une rencontre à venir entre les directeurs des études et de la recherche des 2 établissements</p> <p>Le rapprochement avec <u>Agrocampus Ouest</u> est déjà effectif en ce qui concerne les services et fonctions supports (pistes de mutualisation), mais des possibilités de coopération sont sans doute à explorer sur les questions scientifiques.</p> <p>Communautés d'universités et établissements (COMUE)</p> <p><u>L'université Sorbonne Paris Cité (USPC)</u> doit déposer mi-décembre un nouveau projet pour obtenir la labellisation d'initiative d'excellence (Idex). L'Université cible devrait comprendre 3 membres (Paris 5 et Paris 7 fusionnés ainsi que l'Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP) gardant sa personnalité morale), et serait en partenariat avec 6 autres membres (dont l'EHESP). La question se pose pour l'EHESP de la pertinence et de la forme de ce partenariat, qui dépendra notamment de la place qui sera réservée à la santé publique.</p> <p>Pour <u>l'Université Bretagne Loire (UBL)</u>, la pérennité de la COMUE se pose, suite à la volonté exprimée de 6 structures Rennaises membres (2 universités et 4 écoles) de se regrouper sous la forme d'un nouvel établissement « UniR » (Université de Rennes), qui devrait se créer au 1^{er} janvier 2019. La Ministre a reçu les 2 parties (porteurs d'UNIR et présidence de UBL), et devrait rendre une décision prochainement. Dans la mesure où les liens avec les membres de l'UniR sont plus développés qu'avec les autres membres d'UBL, l'EHESP devrait</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>logiquement se rapprocher de l'UniR mais il reste à déterminer son positionnement, à savoir membre ou partenaire.</p> <p>Discussion La COMUE USPC a été une ressource très importante pour l'EHESP, avec le financement de chaires et de différents projets, ainsi que l'attribution de postes dans le cadre du contrat de site.</p> <p>L'UniR a l'avantage de se positionner au niveau du site, mais ne permettra plus d'accéder aux ressources et plateformes mises en place par UBL. Ce rapprochement des Universités Rennes 1 et Rennes 2 est encouragé par le Ministère, et répond aux retours qui avaient pointé la gouvernance comme faiblesse des différents projets proposés dans le cadre du PIA et qui se sont soldés par des échecs. L'EHESP devrait donc rejoindre cette structure qui a des chances de décrocher des financements, et la question reste d'identifier la forme juridique.</p> <p>Sur ces dynamiques de regroupements, un examen critique des échecs et une évaluation des coûts que cela a représenté serait nécessaire.</p> <p>Le Conseil scientifique sera sollicité pour réfléchir et proposer un avis quant au positionnement de l'EHESP vis-à-vis de ces différentes structures. Selon le calendrier, une séance spécifique pourra être organisée dans des délais contraints et pourra prévoir la possibilité de participer par téléphone ou visioconférence.</p>	
Actualités scientifiques	<p>Bernard Jégou présente les actualités scientifiques.</p> <p>A l'instigation de la DGESIP, le <u>Réseau Doctoral en Santé Publique</u> n'a pas présenté le projet d'Ecole doctorale en Réseau comme cela avait été suggéré devant le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) en raison du fait que toutes les universités partenaires du RDSP n'avaient pas donné leur accord de principe et des délais très courts qu'il restait courant de l'été. Un rapport d'auto-évaluation HCERES a été déposé, et une visite des évaluateurs devrait être mise en place. La procédure d'attribution des contrats doctoraux a fait l'objet de modifications profondes les années précédentes, et l'objectif serait à l'avenir de permettre de flécher certains contrats pour l'EHESP. A noter que la direction de la recherche travaille à l'élaboration du document demandé afin qu'à l'issue de l'évaluation HCERES la possibilité soit donnée pour une transformation du RDSP en Ecole doctorale en réseau.</p> <p>Discussion : La question de la co-accréditation est centrale pour le RDSP et elle a pour le moment due être enlevée des conventions avec les ED. La création des ED de UBL a été une opportunité pour demander la co-accréditation de l'EHESP, et l'EHESP est ainsi co-accréditée ou associée de 4 des 11 ED de l'UBL permettant ainsi les prochaines thèses soient en délivrance partagée ou en délivrance conjointe.</p> <p>Le rapport d'auto-évaluation du RDSP ne fait pas apparaître le nombre de thèse dans les différentes disciplines.</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>Il est rappelé que des fléchages stratégiques sont désormais possibles pour permettre de rétablir les équilibres entre disciplines, notamment au niveau de l'attribution des contrats doctoraux.</p> <p>La DR a mené un travail sur les questions de <u>déontologie et intégrité scientifique</u>, en lien avec la DE et François-Xavier Schweyer. Suite au rapport Corvol (2016), les établissements ont l'obligation de nommer un référent intégrité scientifique. Des dispositifs existent au niveau national et au sein d'autres établissements (Comités d'éthique, Comités de Protection des Personnes, etc.). Au sein de l'EHESP, Philippe Marin a été nommé référent CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés), et une convention avec les CHU de Rennes est en cours de rédaction pour permettre au personnel de l'EHESP d'accéder à leurs services notamment en ce qui concerne les CPP. Des rencontres ont été organisées avec les référents intégrité de l'Inserm et de l'Université de Rennes 2. Une synthèse et des propositions seront rendues prochainement sur ces questions. Pour les validations éthiques demandées dans le cadre de publications ou de projets de recherche SHS, il sera proposé que les dossiers soient examinés par le Comité scientifique en formation restreinte.</p> <p>Discussion : Pour les revues internationales, il est nécessaire d'obtenir un IRB (International Review Board), et il faut vérifier que le CS sera en mesure d'obtenir et de délivrer ce numéro.</p> <p>Des réflexions sont aussi en cours sur ces questions au sein de l'EHESS et des mutualisations pourraient être envisagées avec cet établissement.</p>	
<p>Contribution de l'EHESP à l'élaboration de la stratégie nationale de santé</p> <p>Réflexion sur un colloque « sciences, hypermédiasation, réseaux sociaux »</p>	<p>Dans le cadre de la <u>concertation sur la stratégie nationale de santé</u>, l'EHESP participe au travers d'un document synthétique qui se centre sur quelques éléments importants pour la stratégie nationale de santé, en montrant aussi qu'un certain nombre d'activités sont déjà accomplies au sein de l'Ecole. Malgré le calendrier contraint, des retours ont été recueillis auprès de chacun des départements avec l'appui du Comité de direction. L'objectif n'était ni de répondre aux axes de la stratégie nationale, ni de citer toutes les activités de l'Ecole, mais de donner des exemples de dynamiques qui existent en lien avec ces axes, et en couvrant les priorités du Contrat d'objectifs et de performance. Ainsi le document ne résume pas la stratégie de l'Ecole, et certaines activités importantes et originales pour l'Ecole (comme le parcours de master « promotion de la santé » (M2) ou la chaire jeunesse) ne sont pas citées. Ces éléments ne constituent pas un engagement pour l'Ecole, et les engagements seront ceux qui seront pris dans le cadre de la contractualisation avec les ministères.</p> <p>En plus de cette contribution institutionnelle, une contribution complémentaire et commune avec l'ISPED est en cours d'élaboration. Compte-tenu des délais, les directeurs s'exprimeront en leur nom propre et sous un</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>format adapté à la réactivité attendue.</p> <p>Bernard Jégou présente le projet d'organisation <u>d'un colloque « sciences, hypermédiation, réseaux sociaux »</u>. Les progrès scientifiques génèrent à la fois des espoirs et de l'anxiété. En parallèle, l'hypermédiation produit un brouillage des messages de prévention et de promotion de la santé publique. L'objectif est d'apporter la contribution de l'EHESP pour mieux prévenir et réagir face à cette nouvelle réalité de la communication, en lien avec les agences publiques, et en prenant appui sur des spécialistes (notamment Jocelyn Raude, en interne).</p> <p>Discussion : Le chercheurs d'ARENES peuvent être sollicités, certains travaillant sur ces questions (Erick Neveu) ou en lien avec des collègues spécialistes y compris à l'étranger (Emmanuel Henry qui publie « Ignorance scientifique et inaction publique, Les politiques de santé au travail », ou les chercheurs de l'Université du Kent qui travaillent sur le « neuroparenting » et les politiques publiques intrusives au regard de la responsabilité parentale). Il est nécessaire d'inviter des décideurs et praticiens pour que cet évènement produise un résultat utile sur le terrain.</p>	
Budget de la recherche 2018	<p>Christophe Lerat présente le budget de la recherche.</p> <p>Discussion : Il est précisé que la lutte contre les inégalités de santé est bien un objectif transversal qui se retrouve dans tous les projets de recherche. Malgré une diminution globale du budget, le soutien aux unités labellisées a augmenté sur les dernières années. Il a été compensé par une suppression des vacations de recherches et une diminution des frais de la Direction de la Recherche. Dans un contexte où les financements des tutelles ont tendance à diminuer, ce soutien de l'EHESP est important pour les unités labellisées et représente une part conséquente de leur budget. Les financements alloués sont gérés directement au sein de chaque unité labellisée et l'EHESP n'a pas de vision sur leur utilisation.</p>	
Politique de communication scientifique	<p>Nathalie Cavagni et Sarah Kitar présentent la politique de communication scientifique.</p> <p>Discussion : Les informations liées à la recherche et qui pourraient faire l'objet de communications ne sont aujourd'hui pas</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>assez diffusées à la Direction de la Recherche (DR) et la Direction de la Communication (DirCom). La question du choix de l'information à médiatiser prioritairement ne s'est donc pas posée. Il est précisé que l'intérêt d'une communication dans les médias ne concerne pas uniquement sa portée en termes de nombre de lecteurs, auditeurs ou spectateurs, mais peut concerner un sujet sur lequel l'EHESP est particulièrement en pointe, ou original par exemple. Dans ce cas les canaux de communication choisis peuvent être différents.</p> <p>Les marges d'amélioration en ce qui concerne la communication scientifique concernent essentiellement le développement de la remontée des informations vers la DR et la DirCom, et la prise d'initiatives pour proposer des sujets à médiatiser.</p> <p>Dans le cadre des appels à article de The Conversation, c'est la DR qui diffuse les appels pertinents aux chercheurs concernés. Les sujets couvrent ainsi les questions de différentes rubriques et ne se limitent pas à la santé au sens strict.</p> <p>Il est noté que des exemples récents montrent l'attention qu'il est nécessaire de porter aux questions d'intégrité en lien avec les événements scientifiques.</p> <p>Ce travail est le fruit d'une collaboration fructueuse entre la DR et la DirCom, qui travaillent en lien étroit.</p>	
<p>Archives ouvertes : portail HAL de l'EHESP et réforme de la directive sur le droit d'auteur</p>	<p>Dominique Hédan présente le portail HAL (Hyper Articles en Ligne) de l'EHESP.</p> <p>Discussion :</p> <p>Les dépôts sur HAL peuvent se limiter aux références de la publication, ou être complétés par le dépôt de documents. Dans ce cas, c'est HAL qui indique au chercheur ce qu'il peut déposer ou non, selon les éditeurs et le contrat signé. Ce service n'est pas proposé sur d'autres plateformes, où le chercheur est directement responsable de ce qu'il dépose.</p> <p>Ce dispositif a plusieurs avantages pour le chercheur : il permet de protéger les droits d'auteurs, il s'appuie sur le CNRS avec des équipes compétentes et indépendantes, et il permet de centraliser les dépôts qui peuvent être repris sur d'autres plateformes comme les réseaux sociaux internationaux (<i>Research Gate, Academia, etc.</i>). Les dépôts sur HAL sont effectués une seule fois par l'une des institutions concernées, et les autres institutions récupèrent automatiquement les éléments. Si une erreur a été commise lors du dépôt, il faut s'adresser au modérateur pour effectuer la modification.</p> <p>En terme d'accompagnement, des tutoriels sont en ligne sur le portail de l'EHESP et des formations sont proposées par l'Unité Régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technique (URFIST) de Rennes et accessibles aux personnels de l'EHESP. Le service commun de documentation ne dispose pas aujourd'hui de</p>	<p>Présenter la Directive droits d'auteurs lors d'une prochaine séance.</p>

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>personnel spécialisé et dédié à ces questions, et il s'appuie donc sur les services des autres établissements. Les signatures homogénéisées représentent ainsi un enjeu important pour permettre d'identifier et de rapatrier les données, notamment lorsqu'elles sont saisies par des entités extérieures à l'EHESP.</p>	
Présentation de chercheurs hébergés à l'EHESP	<p>Bernard Jégou se réjouit d'accueillir des chercheurs CNRS qui s'inscrivent au sein de l'équipe ARENES et sont accueillis dans les locaux de l'EHESP, favorisant ainsi les collaborations et l'ouverture de l'EHESP.</p> <p>Jean-Pierre Le Bourhis présente son parcours et ses activités.</p> <p>Discussion : Le projet développé avec l'IRSET est un exemple de fertilisation croisée entre deux unités de l'école, et montre ainsi tout l'intérêt de l'Ecole. Il mériterait d'être connu davantage, y compris au sein de l'IRSET. Il précise qu'il intervient dans des formations au sein de l'EHESP, auprès de master. Alessia Lefébure rappelle que la DE et la DR se réjouissent et encouragent les chercheurs de ARENES à intervenir dans des formations de l'EHESP.</p> <p>Gildas Brégain présente son parcours et ses activités.</p> <p>Discussion : Il précise que son travail s'inscrit dans le cadre du Collectif de recherche sur le handicap, l'autonomie, société inclusive (CoRHASI), auquel il est déjà bien intégré et au sein duquel il apporte un éclairage historique sur les questions de handicap. Concernant le projet de recherche présenté, il est précisé que les pays nordiques ne sont pas inclus dans l'étude, notamment parce qu'il a été choisi d'éclairer la situation des pays du Sud, qui sont peu étudiés. En termes de formation, les liens avec le master handicap sont à développer. Il est de la responsabilité de l'Ecole d'accueillir les chercheurs dans de bonnes conditions, et de leur permettre de s'intégrer aux dispositifs de recherche, de formation et d'expertise de l'EHESP, pour des bénéfices partagés. Cette culture d'accueil et les procédures associées devraient être développées, notamment dans la perspective d'accueil d'étrangers (<i>visiting professors</i>) ou dans le cadre de mobilités doctorales. Ces accueils devraient également s'appuyer davantage sur les structures labellisées.</p>	<p>Prévoir la présentation de Renaud Hourcade (CNRS-ARENES) lors d'une prochaine séance du CS.</p>
Questions diverses	<p>Les dates des prochaines séances sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vendredi 23 février 2018 - Rennes (séance commune CS-CF), • Jeudi 17 mai 2018 - Paris 	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<ul style="list-style-type: none"> • Vendredi 21 septembre 2018 - Rennes, • Jeudi 22 novembre 2018 - Paris <p>Pour faciliter la circulation d'informations, il est proposé que les informations et invitations (séminaires du mardi notamment) soient davantage relayées aux structures labellisées de l'Ecole.</p>	